

Présents : Laurent Minette et François Fourneau (ADL Frameries), Claire Pierson et Christian Pieman (ADL Ellezelles), Xavière Minet et Amber Ball (ADL Colfontaine), Jérémie Pieters et Murielle Talma (ADL Ath), Isabelle Leveau et Joëlle Gautier (ADL Soignies), Carole Descamps (ADL Hensies-Honnelles-Quiévrain), Véronique Stortoni et Pierre Fagnart (ADL Bernissart).

Invités : Séverine Ghilmot et Murielle Pecquereau (UCM Hainaut), Nathalie Squerens et Eric Evrard (Fondation rurale de Wallonie)

Excusés : Katlyn Van Overmeire (Union des Villes et communes de Wallonie), Julie Barbeaux (SPW), Jean-Christophe Loridan et Mathieu Vulsteke (ADL Comines).

Approbation du PV de l'inter-ADL du 20 novembre 2012 à Ellezelles.

1. L'UCM (présentation par Séverine Ghilmot et Murielle Pecquereau)

A l'aide d'un powerpoint, Séverine Ghilmot et Murielle Pecquereau rappellent les différents domaines de compétences de l'UCM : mouvement patronal de défense et de représentation des indépendants, secrétariat social, caisses d'assurances sociales, caisse d'allocations familiales, guichet unique, services de soutien aux entreprises.

Par la suite, l'exposé porte plus spécifiquement sur les actions de l'UCM en tant qu'opérateur économique. Sont ainsi évoquées ci-dessous quelques services mis en place par l'UCM pour accompagner au mieux les entrepreneurs, quel que soit le stade de leur projet : création, développement ou transmission.

a) Esprit d'entreprendre et création

Via sa cellule starters, l'UCM dispense des conseils personnalisés et guide au mieux les porteurs de projet dans les démarches à effectuer pour créer une société ou devenir indépendant. En vrac : étude du profil entrepreneurial du candidat, aide à l'établissement du business plan, recherche de solutions de financement, accompagnement post-crédation, ...

UCM Campus est une plate-forme d'e-learning pour les porteurs de projet et les starters. Elle permet de se former en ligne sur les différents aspects de la création d'entreprise. www.ucmcampus.be

UCM Propulse aide les entrepreneurs de la diversité à concrétiser et réussir leur projet d'entreprise en Belgique. www.ucmpropulse.be

b) Développement des entreprises

L'accent est mis sur les services suivants :

- recherche de sources de financement
- information et sensibilisation en matière d'énergie, environnement et éco-conception : fiches enviropratiques, les matins verts, les midis du développement durable, ...
- J'ai besoin de com.com : accompagnement des indépendants et dirigeants des TPE et PME dans la professionnalisation de leur communication

c) Transmission des entreprises

L'UCM accompagne les cédants d'une part et les repreneurs d'autre part. Elle est aussi un opérateur relais vers la Sowaccess.

d) Actions spécifiques

1) l'entrepreneuriat féminin via le réseau Diane

Le réseau Diane a pour mission de contribuer activement au développement économique des indépendantes, des titulaires de professions libérales et des chefs d'entreprises, de la création à la croissance de leurs entreprises.

Pour remplir cette belle mission, le réseau développe des projets à valeur ajoutée et propose à ses membres des activités diversifiées comme :

- des ateliers et conférences
- des tables rondes thématiques destinées à recueillir les données de terrain susceptibles de donner lieu à des recommandations politiques et des améliorations du statut de l'entrepreneure
- des visites d'entreprises
- des programmes-actions pour développer la création et la croissance des entreprises :
 - [Le réseau belge des ambassadrices européennes de l'entrepreneuriat](#) focalise son activité sur des actions destinées à un public susceptible d'entreprendre (étudiantes, femmes en recherche d'emploi, femmes soucieuses de réorienter leur carrière) en mettant en évidence des modèles d'identification.
 - [Mentoring for Success](#) est un programme de mentorat destiné à soutenir et la croissance des jeunes entreprises. Des entrepreneures chevronnées offrent leur soutien pour ouvrir des portes et donner accès à son carnet d'adresses, accélérer la croissance et développer l'emploi.

2) Soutien au commerce

L'UCM a lancé depuis de nombreuses années toute une série d'actions destinées à valoriser, dynamiser et défendre le commerce de détail. Elle met à la disposition des commerçants indépendants des outils afin de les positionner sur le plan concurrentiel, renforcer leurs points forts, les rendre plus crédibles, leur donner une image professionnelle.

Quelques exemples d'actions :

- UCM Commerces
- Magazine Vitrites
- Les Routes du commerce (ouverture des commerces en soirée)
- La Journée du client
- Séjour Vitrites

3) CED-W

Une entreprise rencontre une difficulté ? L'UCM donne un conseil de première ligne via sa cellule CED-W et un numéro vert : 0800/35222.

Madame Ghilmot termine l'exposé en rappelant que l'UCM se tient à la disposition des ADL pour toute question sur ses services... Pour notre information, l'UCM fait partie de la Commission d'agrément des ADL.

Contact :

Séverine Ghilmot

Tél : 065/ 38 38 45

severine,ghilmot@ucm.be

2. Les actions de la Fondation rurale de Wallonie à Bernissart (présentation par Nathalie Squerens et Eric Evrard, agents de développement rural)

a. Présentation de la FRW et de la politique de Développement rural

Nathalie Squerens commence par rappeler le rôle de la FRW, qui est, en tant que fondation d'utilité publique, d'aider les communes à élaborer et réaliser leur stratégie de développement rural via un Programme communal de Développement rural (PCDR). Pour ce faire, elle assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets. Elle met à disposition des communes des agents de développement organisés en équipes pluridisciplinaires réparties sur toute la Wallonie, épaulés par un réseau d'échanges d'expériences et un centre de documentation, soutenus par une formation continue. A cet accompagnement, la FRW ajoute des conseils d'experts et des actions de sensibilisation dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le patrimoine bâti, ...

Les opérations de développement rural (ODR) sont régies par un décret (du 6 juin 1991) et un arrêté (du 20 novembre 1991). C'est une politique globale qui vise à améliorer la qualité de la vie des habitants dans les différents domaines de la vie quotidienne (Logement, Economie, Tourisme, Environnement, Social, Aménagement du territoire, Mobilité, ...).

Certains PCDR sont élaborés conjointement avec un Agenda 21 local visant particulièrement le Développement durable.

La FRW accompagne actuellement une centaine de communes rurales. L'équipe de Wallonie picarde encadre les ODR des communes suivantes : Estaimpuis, Pecq, Celles, Parc naturel du Pays des Collines (Mont-de-l'Enclus, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Flobecq), Parc naturel des Plaines de l'Escaut (Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Beloeil, Bernissart), Chièvres, Brugelette et Dour.

Quelques exemples de projets, subventionnés en Développement rural, réalisés dans ces communes sont présentés : maisons de village, aménagements d'espaces publics (places, espaces verts, venelles,...), logements moyens et pour jeunes couples, ateliers ruraux,... D'autres projets sont également menés avec les citoyens dans des domaines divers comme la valorisation du patrimoine local, la protection de l'environnement, le tourisme, l'amélioration du cadre de vie,...

A Bernissart, le PCDR a été élaboré avec les citoyens entre 1999 à 2001 lors des réunions de consultation et de la Commission Locale de Développement Rural. Il a été approuvé par le Gouvernement wallon en mars 2002 pour une durée de 10 ans.

Depuis la phase d'élaboration du programme jusque la réalisation des projets, les Agents de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) ont été aux côtés de la Commune et des habitants pour les aider à concrétiser les projets (180) du PCDR.

Le résultat de ce travail de longue haleine a changé quelque peu le visage de la Commune, notamment grâce aux 6 conventions obtenues en Développement rural pour la réalisation des grands projets d'aménagement d'espaces publics (place de Blaton, cour du Lycée de Bernissart, Parc Posteau et place de Bernissart), et pour la réalisation d'équipements (Maison de Village de Pommeroel et Maison rurale de Blaton), ce qui représente un montant total 4 734 644,86 € dont 3 450 844,88 € de subsides de la Région Wallonne (entre 60 et 80% du montant des projets).

A côté de ces réalisations « en dur », d'autres projets ont été menés grâce à l'implication de citoyens à travers des Groupes de Travail. Ils concernent notamment la mise en valeur du patrimoine local : de nouvelles dynamiques se sont développées grâce aux citoyens au partenariat local.

La mise en valeur du Croncq Clocher à Pommeroel, la valorisation des « Crêtes à cayaux » de Blaton qui a permis une reconnaissance des murs en pierre sèche au Petit Patrimoine Populaire Wallon, la restauration et la mise en valeur de la Machine à feu de Bernissart, la rénovation de la station de pompage du coron du charbonnage à Harchies, l'organisation de nombreuses actions touristiques et culturelles, ainsi que la participation active aux Journées du Patrimoine depuis 10 ans, tous ces projets, inscrits dans le PCDR, ont

apporté une plus-value indéniable au cadre de vie des habitants et contribueront encore au développement de Bernissart...

Le dernier projet du PCDR actuel est l'aménagement de la place de Bernissart dont les enjeux sont importants vu les perspectives de développement avec le Musée de l'iguanodon et la valorisation du patrimoine minier grâce au projet Terhistoire. La validité du PCDR est terminée depuis janvier 2012. La Commune est en attente de la décision du Ministre de la ruralité pour relancer une nouvelle ODR avec la FRW.

b. Présentation de la collaboration ADL-FRW à travers un exemple de projet issu du PCDR

Eric Evrard expose ensuite plus spécifiquement les actions ayant trait au patrimoine minier de la commune, actions qui ont servi de soubassements au Terhistoire, projet transfrontalier à vocation touristique financé par Interreg IV. Certaines de ces actions ont été menées en collaboration avec l'ADL.

Le Terhistoire plonge en effet ses racines dans l'opération de développement rural initiée, comme cela a été dit plus haut, en 1999. A cette époque, les forces vives de l'entité, invitées à identifier des ressources sur lesquelles porter des efforts en termes de projets de développement, ciblent, à côté de l'iguanodon, des curiosités patrimoniales, parmi lesquelles un bâtiment minier tout à fait exceptionnel datant du 18^{ème} siècle et ayant abrité une pompe à feu de Newcomen.

Près d'une décennie de travail et d'efforts plus tard, les résultats sont là : publications diverses, conférences, création d'un circuit d'interprétation avec le PNPE, mise sur pied de journées touristiques, créations d'animations tout public, organisation de visites découvertes, participations aux Journées du Patrimoine, organisation d'activités pour le 130^{ème} anniversaire de la découverte des Iguanodons, et enfin restauration de la machine à feu sur fonds propres communaux.

En 2008, la mise en valeur du bâtiment prend alors une dimension transfrontalière via un projet Interreg IV baptisé Terhistoire, fruit d'un partenariat entre Bernissart et Condé-sur-l'Escaut. Le constat de départ est le suivant : ces deux communes, excentrées et oubliées au sein de leur territoire de développement respectif, disposent paradoxalement d'un éventail intéressant de ressources patrimoniales, mais présentant des stades de développement différents.

Autre constat : abordés uniquement dans le périmètre de leurs territoires respectifs, ces éléments formaient un ensemble hétérogène, duquel il était difficile de dégager un fil conducteur pour un scénario de découverte. Difficile de trouver le lien entre les iguanodons, le site de la découverte des chalands romains, la machine à feu, ... Le même raisonnement valait pour Condé.

Le principal défi de l'équipe de conception (l'ADL et la FRW) consistait donc à trouver des dénominateurs communs afin de créer un territoire transfrontalier rationnel. Le premier point commun trouvé fut le sous-sol et l'exploitation qui en fut faite, le second fut le Duc de Croy, symbole des Lumières, ayant fortement influencé l'histoire des deux territoires. Ce personnage paraissait être l'ambassadeur idéal pour accompagner les visiteurs dans la découverte des traces et indices historiques.

Ainsi est né le concept de Terhistoire dont l'ambition peut être résumée en ces termes : structurer les patrimoines géologique, historique et naturel des deux entités en un ensemble transfrontalier cohérent, proposant aux excursionnistes un voyage à travers les époques ou les thématiques. Introduit fin août 2008, le dossier fut approuvé par les instances européennes en juin 2009. L'enveloppe budgétaire s'élevait à 833636 € pour les deux opérateurs, dont la part bernissartoise est subventionnée à concurrence de 90% (50% Feder, 40% CGT).

Aujourd'hui, le projet Terhistoire arrive tout doucement à son terme, prévu en septembre 2014. De part et d'autre de la frontière, des sites ont été mis en valeur et équipés de dispositifs ludo-pédagogiques, des circuits thématiques ont été créés, des soirées à caractères événementiels ont eu lieu, un système de découverte via tablettes numériques a été mis au point, ...

Reste qu'il y a encore des améliorations à apporter, notamment au niveau de la professionnalisation du secteur touristique. En attendant, il faut espérer que ce coup de pouce de l'Union Européenne apportera à Bernissart et Condé-sur-l'Escaut l'impulsion touristique que ces communes méritent.

www.frw.be

www.terhistoire.eu

3. Divers

1. Suite à l'exposé de la Fondation rurale de Wallonie, Claire Pierson présente succinctement une initiative que l'ADL d'Ellezelles a lancée avec l'aide de l'écomusée du Pays des Collines, à savoir une formation de guides de terroir.
D'après elle, mettre en place une telle formation à Bernissart serait judicieux. L'organisation en soi n'est pas très lourde ni trop coûteuse. Il faut surtout bien penser et préparer le contenu. A Ellezelles, la formation se compose d'une dizaine de modules, ayant lieu le samedi et partagés en exposés plus ou moins théoriques et visites de terrain. L'aspect « animation de groupe » est assuré par le département Hainaut Culture Tourisme –secteur de l'éducation permanente de la Province de Hainaut (anciennement DGAC).
2. Claire Pierson évoque un problème rencontré avec sa tutelle budgétaire et demande à l'assemblée si d'autres ADL ont été concernées.
3. Les agents s'interrogent sur les retours de l'administration concernant les demandes d'agrément.
Si tout le monde se réjouit de l'annonce effectuée par Madame Barbeaux le 9 décembre dernier concernant la durée de l'agrément qui passerait désormais à 6 ans, il n'en reste pas moins que la plupart des ADL présentes aimeraient obtenir un feed-back de la commission quant à la qualité des dossiers rentrés, d'autant plus que nous avons reçu la circulaire budgétaire 2014. Recevoir cette circulaire serait-il un moyen tacite de confirmer la reconduction des agréments, en attendant les notifications officielles des ministres ? Quoiqu'il en soit, les ADL du Hainaut souhaitent vivement que l'administration se prononce au plus vite sur leur avenir. Cette remarque sera exposée lors de la prochaine réunion de la plate-forme ADL.

4. Visites de terrain

- La machine à feu
- Le musée de l'iguanodon